

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

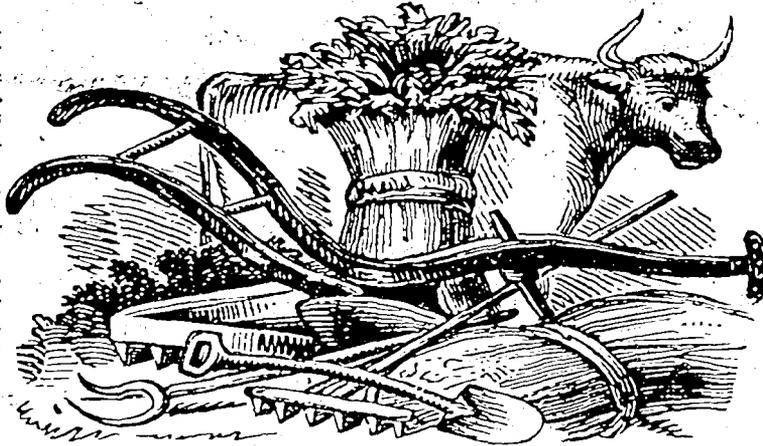
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau, et les arriérés devront alors avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 40 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Notre feuilleton

Le retard apporté dans la réception du papier que nous avions commandé, nous empêche de publier nos quatre pages de littérature aujourd'hui; nous en publierons huit pages au prochain numéro.

CAUSERIE AGRICOLE

DES PRAIRIES

Nous n'entreprendrons pas de convaincre nos lecteurs de la nécessité produire beaucoup de fourrages. Ce serait superflu, car tout le monde le reconnaît aujourd'hui. On sait que pour faire une bonne culture, il faut de l'engrais et beaucoup d'engrais; or, pour faire de l'engrais, il faut des animaux et c'est avec du fourrage qu'on nourrit ces derniers.

Mais il est un fait sur lequel nous voudrions appeler l'attention de toutes les personnes qui s'occupent d'agriculture. Nos campagnes se dépeuplent, qui ne le sait? L'émigration atteint cette année des proportions effrayantes. Toutes les semaines, tous les jours mêmes, un peuple immense laisse son pays natal, se rend en masse dans les États de l'Union américaine, abandonne notre fertile contrée, dit adieu à l'air pur de la campagne pour aller s'enfermer dans l'atmosphère impure et insalubre des manufactures, user sa santé dans un travail dur et incessant. Que rapportera-t-il au pays si jamais il n'y revient? quels fruits aura produit ce travail? il nous est pénible de le dire, et cependant l'expérience des émigrants des années passées nous fournit des preuves convaincantes. De toutes ses sueurs, de toutes ses fatigues, il recueillera peut-être quelque argent; s'il est économe et rangé, il fera de petites épargnes qui malheureusement seront bientôt dépensées pour satisfaire aux besoins d'une santé trop souvent délabrée.

Pour leur malheur, les personnes qui émigrent aux États-

Unis ne réfléchissent pas assez sur les résultats désastreux du travail manufacturier. Elles ne voient que le gain présent, l'avenir ne les préoccupe nullement; voilà pourquoi nous constatons une recrudescence si grande dans la fièvre de l'émigration.

Mais c'est aussi un malheur pour notre prospérité nationale. Le travail est un capital important qui fait la richesse des peuples qui le possèdent. Étudions les différentes nationalités, les plus riches sont précisément celles où le travail est le plus abondant. Les États-Unis s'enrichissent des sueurs du peuple canadien, ce sont ces sueurs qui font vivre leur commerce et leurs manufactures, et dans le même temps le Canada s'appauvrit de toute la somme que le travail aurait produit s'il était resté dans les limites de notre territoire.

Nous étions pauvres en travail avant que l'émigration eût atteint les proportions actuelles, partout on entendait parler de la rareté de la main-d'œuvre; que sera-ce donc cette année? que sera-ce dans quelques années si cette fièvre continue? L'avenir est bien sombre pour le Canada.

Nos campagnes sont déjà tellement dépeuplées que les cultivateurs ne pourront certainement pas se procurer les bras suffisants pour la confection des travaux de culture. Les semences se feront nécessairement avec lenteur, mais c'est surtout au temps de la moisson que la rareté des travailleurs se fera le plus vivement sentir. On peut bien se procurer des instruments pour l'exécution plus rapide des travaux; mais la direction de ces instruments demande une certaine habileté qui ne s'acquiert qu'avec le temps, et d'ailleurs ils ne sont pas à la portée de toutes les bourses.

Eh bien, ce fait si patent de la désertion des campagnes doit être soigneusement médité par tous les cultivateurs désireux de tirer un parti avantageux de leurs terres. La culture des céréales demande beaucoup de frais de main-d'œuvre; les prairies, au contraire, sont d'une culture peu dispendieuse. Les premières ne doivent jamais, dans une exploitation bien conduite, couvrir une étendue plus grande

que les secondes, même lorsque le travail est abondant. Mais si la main-d'œuvre est rare, l'intérêt du cultivateur exige qu'il restreigne encore l'étendue de ses grains et augmente celle de ses prairies et de ses pâturages.

Ce n'est pas en faisant les travaux à la hâte que l'on réussit le mieux; une terre mal labourée, ameublie d'une manière incomplète, mal hersée, ne donnera que de faibles produits; la semence, tombant sur un sol à peine remué, ne se trouvera pas dans une position favorable pour végéter: une partie périra avant de germer et l'autre aura une croissance si difficile que c'est à peine si l'en pourra obtenir huit pour un. Ce n'est pas là ce que l'on pourrait appeler un rendement élevé, puisque c'est à peine la moitié du produit ordinaire d'un arpent. Alors pour avoir la quantité de grains nécessaire aux besoins de la ferme, il faudra labourer et semer le double, par conséquent faire le double de dépenses, et en fin de compte, on n'économise aucunement sur les frais de production.

Faisons autrement, puisque la main-d'œuvre est rare, épargnons-la, diminuons la superficie des terres ordinairement labourées, et augmentons celle des fourrages. Cultivons moins de grain et cultivons-le mieux. Sachons augmenter la force de production du sol, au moyen d'un bon système de culture et des engrais, et nous doublerons le rendement des céréales; par là nous pourrions restreindre l'étendue qui leur est affectée et accroître celle des fourrages. C'est la manière la plus sûre de tirer un parti avantageux de la terre, d'obtenir des récoltes suffisantes sans avoir trop à souffrir de la rareté de la main-d'œuvre.

Ainsi, à toutes les raisons qui peuvent nous engager à produire beaucoup de fourrages, il faut ajouter celle de la rareté toujours croissante du travail, due à l'émigration incessante de nos compatriotes, et, du train que vont les choses, personne ne contestera aujourd'hui la valeur de cette raison.

Un savant agronome, M. de Gasparin, dont la science a fait faire des progrès immenses à l'agriculture française disait: "Beaucoup d'agriculteurs se sont ruinés pour avoir eu trop de terres; on n'en cite pas un seul qui ait fait de mauvaises affaires pour avoir eu trop de prés."

M. de Gasparin vivait dans un pays dont la population nombreuse et active rendait possible et facile la culture des céréales sur une grande échelle; cependant il n'hésitait pas à reconnaître l'utilité des prairies pour assurer le succès d'une exploitation agricole. Nous sommes, nous Canadiens, dans une situation moins avantageuse que le cultivateur français sous le rapport de la main-d'œuvre; par conséquent, plus que lui, nous avons besoin de prairies et plus que lui nous devons diminuer l'étendue des terres labourées.

De plus, il est reconnu généralement que les climats froids sont plus favorables à la production fourragère qu'à celle des céréales. Les plantes fourragères ordinairement employées dans la formation des prairies et des pâturages parcourent rapidement les différentes phases de leur végétation et atteignent bientôt le moment où elles pourraient être récoltées avec le plus d'avantage. Les grains, au contraire, ne peuvent être semés, sous notre climat, que fort tard au printemps; il faut attendre que la terre soit préparée pour les recevoir, ce qui ne peut avoir lieu avant la fin d'avril ou le commencement de mai dans les années ordinaires. Ces semences tardives ne permettent pas aux plantes de prendre un grand développement et leurs produits subissent des variations considérables.

En outre, les climats froids sont toujours plus humides que les climats chauds; cette plus grande humidité est

même la conséquence rigoureuse des basses températures qui règnent dans les contrées froides. Or, l'humidité favorise à un degré élevé le développement des feuilles et des tiges, mais s'oppose à une production abondante des grains. À ce point de vue, la nature nous montre la meilleure ligne de conduite à adopter. Puisque le climat favorise la croissance des feuilles ou des tiges, cultivons les plantes dont le produit consiste en feuilles et en tiges, par exemple tous les fourrages, et restreignons celles que le climat favorise le moins.

Maintenant, il ne suffit pas de produire beaucoup de fourrages; ce n'est là qu'une partie d'un bon système de culture. Le système ne sera complet que si tous les fourrages produits servent à engraisser ou à entretenir un nombreux bétail. Aucune partie de ces fourrages ne devrait être vendue.

La culture des plantes fourragères ménagent le sol, ne l'épuise pas ou du moins ne l'épuise que très-peu. Mais dans une bonne exploitation, il ne suffit pas de ménager le sol, il faut l'enrichir, augmenter sa force de production, et cela ne s'obtient qu'au moyen des engrais. Les fourrages nourrissent les animaux et ceux-ci produisent le fumier nécessaire.

Cette nécessité de la transformation des fourrages en engrais par le moyen des animaux de boucherie, des vaches laitières, etc., n'est pas assez généralement comprise. Le cultivateur croit faire une bonne spéculation en diminuant son bétail, ou en ne l'augmentant pas, et en vendant tous les fourrages disponibles. Il se trompe grandement, et cette erreur est la cause première de l'affaiblissement graduel de la fertilité du sol et de la diminution des récoltes. Il n'a probablement pas calculé avant de prendre une semblable décision, ou s'il a calculé, les bases de ses calculs étaient bien mauvaises.

C'est une opération ruineuse que de vendre ses fourrages. On dit cependant que le marché paie les foin plus cher que ne peuvent le faire les bestiaux. Voilà l'erreur principale qui jette le désordre dans les idées économiques des agriculteurs. En général, il est faux que l'acheteur paie les fourrages de toute espèce plus cher que la plupart des animaux de la ferme. Ces animaux donnent de la viande, de la laine ou du lait, dont la vente est ordinairement facile; mais, en outre de ces denrées, ils nous donnent un autre produit d'une extrême importance et que nous aurions grandement tort de négliger. Tous les animaux produisent du fumier, et il faudrait en tenir compte dans les calculs.

Ce n'est pas cependant ce qui a lieu dans la plupart des exploitations, tantôt on néglige complètement le fumier, tantôt on ne lui attribue qu'une valeur très-faible. On reconnaît parfaitement que le fumier est d'une nécessité absolue dans l'entretien de la fertilité des terres; mais on n'a pas encore songé à lui reconnaître sa valeur réelle. Pour établir une base exacte dans les calculs à faire ici, il faudrait d'abord diminuer le prix de vente des fourrages quand ils doivent servir à la nourriture des animaux; car ici on n'a aucun frais de pressage, de chargement ni de transport, puisque la marchandise est déjà sur place. Puis, il faudrait compter le fumier à sa valeur réelle. Dans nos localités on compte le fumier à douze sous la charge d'un tombereau. Si à ce prix on pouvait se procurer tout l'engrais nécessaire à la culture, il faudrait bien accepter ce prix comme valeur du fumier produit par les animaux de la ferme; mais il n'existe pas de localités où l'on puisse avoir cet avantage. Le fumier à vendre est toujours en faible proportion; de sorte que l'agriculteur est forcé de garder autant de bétail que sa terre

peut en nourrir et lui demander l'engrais qu'il ne trouve pas ailleurs.

Dans les localités les plus riches, autour des villes par exemple, le fumier se vend quinze sous et même un chelin le voyage. Cette différence de prix ne provient pas de la différence de valeur dans la matière vendue; elle est due tout simplement à l'importance que l'on accorde à la vertu fertilisante de l'engrais. Le prix de vente ne peut donc être une base certaine de calculs, il nous faut la valeur réelle; c'est-à-dire l'augmentation de récolte que le fumier peut produire. Si, par exemple, une terre non engraisée donne 15 minots de blé par arpent, et qu'avec quarante voyages de fumier sur la même étendue, on lui fasse produire 20 minots, il y aura une augmentation de 5 minots à 6 chelins qui donnent pour valeur des quarante voyages 56 ou 18 sous par voyage. En outre il y a eu augmentation dans la production de la paille, et une partie seulement du fumier enfouie a été absorbé par la récolte. De sorte que la valeur réelle d'un voyage de fumier ne peut être moindre que trente sous au prix où sont les denrées en ce moment.

Si l'on adoptait cette base de calculs, on verrait bientôt l'étendue des prairies augmenter, la quantité de bétail s'accroître et le sol revenir à son ancienne fertilité. Que l'on fasse des essais et l'on verra que si nous faisons quelque erreur, c'est en moins et non en plus.

REVUE DE LA SEMAINE

Depuis quelques semaines, les Chambres italiennes étaient en guerre ouverte avec le ministère Lanza et n'attendaient que l'occasion favorable pour le renverser. Enfin se présente la question financière qui parut à l'opposition comme le meilleur terrain pour frapper le dernier coup. C'était, en effet, une occasion favorable, les finances italiennes sont dans le désarroi; malgré les magnifiques promesses du ministère actuel, le pays marche rapidement vers la banqueroute, et il lui est impossible d'équilibrer ses recettes avec ses dépenses. Mais M. Lanza et ses collègues, attaqués par l'opposition, ont usé de ruses et celle-ci a été battue.

Cependant la victoire a coûté cher au ministère italien, il lui a fallu faire des concessions, abandonner ses projets financiers, renvoyer son personnel, faire des promesses à tous les partis. Par ces moyens, il a obtenu une petite majorité dont la fidélité est plus que douteuse et qui l'abandonnera à la prochaine occasion.

C'est à ce fait que l'on doit rattacher la reprise de la spoliation des couvents que l'on remarque depuis quelque temps. Ainsi, les républicains avancés ont demandé au ministère que toutes les corporations religieuses soient supprimées à Rome et que la loi soit étendue à toutes les provinces romaines. Le Ministère a répondu que la loi demandée est toute prête et qu'elle sera prochainement déposée sur le bureau de l'Assemblée.

Catholiques! attendons encore quelques mois et nous aurons la douleur de voir l'abominable révolution italienne s'abattre comme une bande de vautours sur les derniers restes des possessions ecclésiastiques; tous les couvents de Rome et de ses provinces seront supprimés, les religieuses chassées de leurs asiles et une main sacrilège et rapace s'étendra sur tous les biens des institutions pieuses et des fondations de charité.

Le travail infernal est déjà commencé et se poursuit avec vigueur. Chaque jour on s'enfonce de plus en plus dans un abîme de crimes, de vols, de spoliations, et à chaque essai on s'empare d'un couvent ou d'un établissement de charité.

Une correspondance de Rome, en date du 28 mars dernier, contient le récit suivant :

« Aujourd'hui, nous avons encore à signaler la prise de possession du monastère des pauvres filles de Sainte-Claire, à *Saint-Laurent-in-Pancoperna*, de la maison des orphelins, de ces petits enfants tout habillés de blanc, qui, dans les rues de Rome, ont tant de fois attiré les regards bienveillants de l'étranger. On a aussi porté une main impie sur cette magnifique et touchante institution de la Trinité des pèlerins, œuvre essentiellement internationale, fondée par Saint Philippe de Néri, dotée et soutenue des deniers de toute la catholicité. C'était là l'hospice et l'hôtellerie des pauvres du monde entier, lorsqu'ils se rendaient à Rome pour accomplir un vœu ou satisfaire leurs dévotions. »

Voilà les établissements auxquels la tourbe révolutionnaire a l'audace de s'attaquer. D'un côté elle avait à lutter contre de pauvres religieuses sans défense qui ne pouvaient opposer à la spoliation que leurs prières et leurs protestations; de l'autre, elle enlevait à la pauvreté son asile providentiel, elle jetait dans la rue de pauvres orphelins que la religion élevait chrétiennement et dont elle tâchait de faire de bons citoyens; les sectaires se trouvaient choqués de la sainteté de cet orphelinat et de la noblesse de son but, ils ont préféré livrer ces enfants à la misère, à l'éducation de la rue et à tous les vices qui en sont la conséquence. En troisième lieu, ils ont volé au monde catholique une institution de nécessité universelle, tous les pèlerins pauvres du monde y étaient admis, et le nombre en était grand. En 1865, par exemple, lors du jubilé, 572,760 pèlerins furent reçus, nourris, logés gratuitement durant plusieurs jours dans ce pieux établissement. Ce chiffre qui démontre la haute utilité de l'institution de la Trinité a été plus que suffisant pour déchaîner la haine révolutionnaire et lui faire demander à grands cris la suppression de l'établissement et l'emploi de ses revenus pour payer le faste de quelque ennemi de l'Église.

Mais qui accueillera désormais ces pauvres catholiques, qui les nourrira, les logera, les guidera? Ce ne sera certainement pas le gouvernement piémontais, il sait voler, mais le mot restitution n'existe pas dans son vocabulaire. Rome est donc par là interdite à tout ce qu'il y a de malheureux, de déshérités ici-bas. Pauvre peuple, pourquoi prêtes-tu ton concours à ces vautours qui ne savent que te pressurer et te pousser dans l'ornière?

Pendant quelque temps on a cru que les puissances étrangères protesteraient contre la prise de possession de l'institution de la Trinité par les autorités piémontaises, mais l'attente a été vaine; elles ont tout laissé faire, elles ont laissé fouler aux pieds les privilèges et les droits les plus sacrés de leurs nationaux à Rome, elles assistent froidement à la démolition des grandes institutions catholiques, de ce qui faisait la gloire et l'honneur du monde chrétien. Elles semblent craindre d'élever la voix contre l'iniquité triomphante. Mais cette apostasie portera des fruits bien amers, et les catastrophes qui se préparent, et qui malheureusement ne tarderont pas beaucoup, vont se charger de démontrer aux gouvernements modernes toute la sottise de leur sagesse humaine.

Pendant que le gouvernement impie de Victor-Emmanuel se livre sans crainte à toutes les iniquités, que fait Pie IX? il pleure, gémit, mais conserve une ferme confiance dans la Toute-Puissance de Dieu, il flétrit l'usurpation, reçoit les protestations de ses fidèles sujets et les encourage à persévérer dans la bonne voie. Chaque insulte, chaque persécution nouvelle le grandit de cent coudées.

Oui, comme le dit si bien le *Monde* de Paris : " Le Pape grandit dans le honteux abandon où le laissent tous les gouvernements... C'est un spectacle sublime de voir se saint octogénaire lutter seul contre la Révolution victorieuse, soutenir seul les droits éternels de la justice et du droit, de la morale et de la foi, et prier pour cette France qui est la cause première de sa ruine. Aussi, à défaut des royautés et de la république (française) il a pour appui les ardentes prières des catholiques, l'amour de son peuple, les promesses divines, l'invisible secours des princes des Apôtres dont il tient la place, et l'invincible protection de la Vierge immaculée dont il a rehaussé la gloire.

" Quoiqu'il arrive, Pie IX sera vainqueur, et s'il lui fallait acheter la victoire au prix de son sang, ce serait sans doute une grande honte pour nous, mais une couronne ajoutée à sa couronne. Ni pour lui, ni pour l'Église nous n'avons rien à craindre, et si nos cœurs s'affligent à ses souffrances, nous savons, du moins, qu'elles tourneront infailliblement à la gloire de Dieu et de l'Église, à la gloire du Christ et de son invincible et infaillible Vicaire."

Le Saint Père continue à recevoir les protestations de fidélité et de respect des catholiques de Rome et du monde entier. Apôtre infatigable, il enseigne à chacun la voie du bien et prémunit les cœurs contre les tentations des suppôts de Satan. Le 17 mars, il a accordé une audience aux paroissiens de *Saint Jean des Florentins*. Leur vénérable curé se chargea de présenter en leur nom une adresse au Souverain Pontife; après lui vinrent deux jeunes romaines qui récitèrent de charmantes poésies et offrirent au Saint-Père un riche coussin sur lequel était placée une forte somme provenant d'une collecte paroissiale.

Dans sa réponse, Pie IX fit voir à ses auditeurs combien ces démonstrations sont une preuve convaincante des sentiments de respect et d'amour qui animent la plupart des Romains; Puis il parla des promesses faites par les usurpateurs, et dit : "... ils osent se glorifier en disant que parmi les grands avantages amenés par ce mouvement social, l'un des plus grands est qu'ils ont donné à tous la liberté. Mais c'est un mensonge; oui un mensonge, car ce n'est pas la liberté qu'ils nous ont donnée; ce qu'ils nous ont apporté ici, c'est pour eux et pour nous une véritable servitude."

Le Saint-Père rapporta ensuite cette parole de Jésus-Christ aux scribes et aux pharisiens : " Si vous voulez être libres, écoutez les vérités que je vous annonce. Mettez-les en pratique, et vous serez libres, sinon vous serez esclaves;" et il ajouta :

" Ainsi pouvons-nous répondre de nos jours. Que sont certains gouvernements? Ils représentent une pyramide, et celui qui habite au sommet dépend d'un conseil qui le domine, et le conseil ne relève pas de soi, mais il dépend à son tour d'une assemblée qui le menace, et l'assemblée elle-même n'est pas maîtresse de soi, car il lui faut répondre de sa conduite à mille démons qui l'ont choisie, qui l'enfoncent dans l'iniquité, et, en définitive tous ceux qui sont là, ou tout au moins la très-grande majorité, sont les serviteurs, les esclaves et les fils du péché.

" L'ange de Dieu poursuit et menace de son épée dégainée tous ceux qui affectent de ce croire sûrs de leur fait. Mais un jour viendra où l'ange exterminateur fera éclater la justice de Dieu, et dans les effets qui suivront, sa sainte miséricorde....."

Le Dimanche des Rameaux, Pie IX adressait quelques paroles aux associés de l'Oratoire de Carità qui avaient sollicité et obtenu une audience. Le Saint-Père s'adressa en

particulier aux petits enfants et leur dit : "... A vous autres, il ne reste autre chose pour combattre, que la prière et le bon exemple; attaquez avec le bon exemple et défendez-vous avec la prière.

" Mais surtout fermez les oreilles pour ne point recevoir de mauvaises insinuations. C'est encore ici la fable qui nous fournit en cela des enseignements. D'après la fable, Ulysse devait, dans un voyage, passer près d'un endroit dangereux où lui et ses compagnons pouvaient être attirés par des voix mauvaises, mit de la cire dans ses oreilles et dans celles de ses compagnons pour qu'ils n'entendissent rien. Faites ainsi, bouches vos oreilles pour n'avoir pas à entendre tant de médisances, de blasphèmes, d'obscénités avec lesquels on cherche aujourd'hui à Rome à pervertir les âmes tendres et jeunes."

La législature fédérale est en pleine activité, après avoir entendu la lecture du discours du Trône, elle s'est accordée un petit congé pour fêter dignement l'heureux retour du Prince de Galles à la santé; puis elle s'est mise franchement à l'ouvrage.

Tout fait pressentir que la session actuelle sera de courte durée; d'abord le petit nombre de questions à traiter, puis le désir bien visible du gouvernement et de nos représentants à pousser les choses rondement. Espérons, néanmoins, que la rapidité d'exécution ne nuira pas à la qualité du travail. Notre représentation est sans doute animée des meilleures intentions et nous aimons à croire qu'elle nous donnera une législation à la fois sage et progressive, qu'aucun de nos intérêts nationaux ne sera sacrifié et que l'industrie et surtout l'industrie de l'agriculture sera traitée avec une considération toute particulière.

Mardi, le 16 avril courant, la législature se mettait résolument à l'œuvre. De nombreuses pétitions sont placées devant la Chambre des Communes tant par le gouvernement que par l'opposition. Ainsi, l'Hon. M. Howe demande une appropriation de \$15,000, pendant cinq ans, pour une exploration géologique; des informations sont demandées au gouvernement au sujet de Manitoba et Sir John A. McDoonald dit que l'on a pris les mesures nécessaires pour coloniser cette province, que si les troubles au sujet des réserves des métis sont réels, il espère que le passé sera oublié, que les émigrants se porteront en grand nombre vers ce pays et que des explorateurs y seront bientôt envoyés.

Sur une interpellation de M. McKenzie, Sir John répond que l'Hon. Archibald Lieutenant-Gouverneur de Manitoba a résigné volontairement et que les papiers relatifs à cette question seront sous peu mis devant la Chambre.

Sir Francis Hincks dépose les comptes publics pour 1871. Les recettes pendant l'année fiscale ont été de \$19,335,560.

Les rapports du commerce et de la navigation sont également présentés. Nous constatons qu'il y a eu cette année un accroissement considérable dans le Commerce de la Puissance. Malheureusement l'accroissement n'a porté à peu près que sur les importations, tandis que les exportations sont restées presque stationnaires. Le peuple a acheté énormément à l'étranger; mais ses ventes n'ont pas augmenté. Les importations se sont élevées à \$86,947,482, et ont donné \$11,843,655 de droits. Les exportations n'ont été que de \$74,173,618. Les importations ont donc excédé les exportations de \$12,773,864.

Les opinions sont malheureusement partagées sur les conséquences de cet excédant d'importation. Certains esprits, nous ne savons par quelle espèce de calcul, sont convaincus que plus un pays importe plus il s'enrichit. Notre conviction, à nous, et c'est aussi celle de tous les hommes positifs, notre conviction, disons-nous, c'est que toutes les fois qu'on achète

plus qu'on ne vend, on se ruine. Un peuple est une grande famille possédant de nombreux moyens de production. Supposons une famille, la première venue, si elle produit et vend pour \$1000 par année et qu'elle soit obligée d'acheter pour \$1500, est-il possible de croire que ce système va l'enrichir; un appauvrissement graduel et rapide n'en sera-t-il pas la conséquence. Nos importations ont excédé nos exportations de plus de douze millions de piastres. Ce sont donc douze millions de piastres de notre capital qui sont passées à l'étranger et qui ne reviendront qu'à la condition de rendre notre chiffre d'exportations plus élevé que celui de nos importations.

Cet écart est énorme et nous inquiète pour la prospérité future de notre patrie. Changeons de système, produisons abondamment, produisons non-seulement pour notre consommation intérieure, mais encore pour le commerce étranger. Améliorons notre industrie agricole, élevons des manufactures, protégeons nos industries naissantes, permettons leur de soutenir la concurrence étrangère et nous verrons bientôt notre richesse nationale s'accroître; sans cela, nous courons à une ruine certaine.

Nos représentants comprendront-ils les conséquences désastreuses de cet écart dans notre commerce, envisageront-ils la question du bon côté? nous l'espérons, car nous avons foi dans leur patriotisme. Abandonnons les théories impossibles, les utopies et travaillons franchement, pratiquement à rendre notre patrie prospère.

De la laiterie et de ses produits

Les ménagères qui s'entendent bien aux choses de la laiterie ne sont pas communes. Sur la centaine, nous ne sommes pas toujours sûrs d'en trouver une, rien qu'une, qui sache tout ce qu'il faut savoir pour avoir bon lait, bonne crème, bon beurre et bons fromages. Il y a toute une science là-dessous, science que l'on enseigne aux hommes, mais que l'on n'enseigne point aux femmes. C'est tourner le dos au sens commun, j'en conviens, mais que voulez-vous? En plus d'un cas, les gens ont ainsi fait les choses, et ce n'est pas en vingt-quatre heures que nous remettrons l'envers à l'endroit. Commençons le travail aujourd'hui, d'autres le continueront demain, et ceux qui viendront après nous essayeront de le finir.

Écoutez d'abord :

Le lait aime le calme, le demi-jour plutôt que la lumière, la fraîcheur, la propreté, l'air pur et une température égale.

Par conséquent vous éloignerez le plus possible la laiterie de la cour et de la rue, à cause du passage des voitures qui rennuent toujours un peu le sol et font frissonner les vitres.

Par conséquent encore, vous placerez la laiterie dans une cave ou dans un lieu faiblement éclairé par de petites fenêtres, et jamais à l'exposition du midi.

Par conséquent encore, les murs seront blanchis à l'eau de chaux, les planches, les rayons seront en parfait état de propreté, les dalles lavées et épongées plusieurs fois par semaine, et, afin de maintenir dans la laiterie un air pur et une température égale, vous n'y entrerez ni avec des chaussures malpropres, ni avec des lampes fumeuses : vous n'y laisserez point de fromage fort, point de vieux petit-lait sur la pierre aux égouts, vous vous méfierez du voisinage des fumiers et des évier qui puent, et vous éviterez les allées et venues qui ne sont pas indispensables au service, car plus souvent l'on ouvre et l'on ferme la porte de la laiterie, plus souvent l'on agite l'air et l'on renouvelle la température.

Remarquez bien ceci : Les pays renommés pour leurs lai-

teries le sont ordinairement aussi pour leur propreté. Questionnez ceux qui ont vu la Hollande, les Flandres belges, la Flandre française, les pays de Bray, le Jura, la Suisse, et ils vous répondront : C'est la pure vérité; dans ces contrées-là, les maisons ont un air de fête, tout y reluit, en dehors comme en dedans; le cuivre, le fer et l'étain font miroir, les meubles de bois aussi, à force d'avoir été frottés; les gens font, de leur côté, plaisir à voir; la misère elle-même n'a rien qui répugne; elle se lave, se rapièce et se brosse. Telle pauvre femme n'est habillée que de morceaux rajustés, mais ces morceaux tiennent ensemble et ont de la fraîcheur.

Pas de propreté, pas de laiterie; voilà la loi.

Et ce n'est pas seulement de la propreté sur les personnes qu'il s'agit; il s'agit encore de la propreté des ustensiles à l'usage du lait. Ainsi, tous les jours vous laverez les vases en bois avec de l'eau chaude, après quoi vous les frotterez avec du sable fin ou de la terre glaisée; ensuite, vous les rincerez à l'eau froide, vous les brosserez avec une brosse en chiendent ou en poils de cochon, afin qu'il ne reste rien dans les rainures, et vous les ferez sécher au soleil, ou, à défaut de soleil, devant un feu doux. Vous laverez avec les mêmes soins les vases destinés à la traite, les filtres qui servent à passer le lait, les barattes, les moules à fromages, les cuillers qui servent à lever la crème, les terrines, en un mot tout le mobilier ordinaire de la laiterie.

Ces précautions, qui vous paraîtront peut-être extrêmes, sont indispensables, croyez-le bien. Pour peu qu'il reste de lait, de crème ou de fromage dans les angles ou les jointures des vases, la fermentation se produit, l'aigreur se fait, puis les produits se conservent mal et se gâtent sans que l'on sache pourquoi.

À présent que je vous ai indiqué les mesures de propreté, je vais vous parler de la forme des terrines qui reçoivent le lait après la traite. Il y a des ménagères qui n'y regardent pas de très-près et qui font sèche de tout bois. Vous ne les imitez point. Il y a un choix à faire parmi ces terrines : les meilleures sont celles qui refroidissent le lait le plus promptement; les plus mauvaises par conséquent, sont celles qui le refroidissent le plus tardivement. Or, le lait se refroidit d'autant mieux qu'il offre à l'air une plus grande surface et que sa couche est moins profonde. On a donc intérêt à prendre des vases larges et peu élevés.

Les Anglais et les Américains, qui s'entendent parfaitement aux choses de la laiterie, et qui savent très-bien que plus le refroidissement est rapide, plus la levée de la crème est rapide aussi et complète, ont remplacé les vases en terre et en bois par des vases en zinc, en plomb et en étain. Si ces métaux-là ont leurs avantages, ils ont en même temps leurs inconvénients; aussi je ne vous conseille point de vous en servir.

Une fois la crème levée, il s'agit de la mettre à part pour la vendre ou la convertir en beurre, selon les usages et les pays. J'en sais qui, à cet effet, prennent tout bonnement les premières jattes qui leur tombent sous la main et les remplissent. Dans une grosse ferme, et quand les vaches laitières sont en nombre, le mal n'est pas grand; mais dans des petites exploitations, alors qu'il faut attendre plusieurs jours et souvent plus d'une semaine avant de battre le beurre, il y a lieu de craindre que la crème ne s'épaississe, ne jaunisse et ne rancisse. Le cas arrivant, on a toutes les peines du monde à obtenir le beurre; quand on l'a obtenu, il est ordinairement de mauvaise qualité. Il n'y a que la crème fraîche et molle qui donne sans peine du beurre de qualité supérieure. Eh bien, au lieu de vous servir de larges jattes, mettez votre crème, au fur et à mesure de la levée, dans des

vases élevés et le cou étroit : de cette manière l'air agira difficilement sur elle ; elle n'épaissira pas vite, ne jaunira pas et ne rancira pas.

Ce sont là de bien petits détails, mais ces petits détails ont une grosse importance, et c'est parce qu'on les ignore ou qu'on les dédaigne, que l'on a si souvent à se plaindre des produits de la laiterie.

Plus d'une fois sans doute vous avez vu de pauvres ménagères se fatiguer, s'essouffler à battre de la crème sans réussir à faire prendre le beurre. Elles en accusent habituellement la mauvaise chance ou les sorciers, quand elles ne devraient s'en prendre qu'à elles seules. Le sorcier, c'est la vieille crème ; le sorcier, c'est encore parfois la température. S'il fait trop chaud, le beurre se fait mal ; s'il fait trop froid, le beurre se fait mal encore. Il y a un degré qu'il convient d'observer ; plus haut ou plus bas on échoue. Une température de quinze à seize degrés de chaleur me semble favorable au battage du beurre ; et, pour l'atteindre, il convient de réchauffer la baratte en hiver avec de l'eau chaude, et la rafraîchir en été avec de l'eau froide, soit au moyen d'un baquet, soit au moyen d'un linge mouillé. Enfin pour ne pas se tromper sur le degré de température et agir à peu près sûrement, toute ménagère doit avoir un thermomètre dans sa laiterie, et qui dit thermomètre dit un petit instrument en verre creux, dans lequel il y a de l'esprit-de-vin ou du vif argent qui monte dès qu'il fait chaud et descend dès que le froid se fait sentir. Ce sera l'affaire de quelques chelins et vous en aurez pour l'éternité.

Puisqu'il s'agit de beurre, je vous dirai qu'il y a des barattes de toutes les sortes, de toutes formes et de toutes grandeurs.

Assez généralement, l'on s' imagine que pour être bon le beurre doit être jaune ; en sorte que, pour le mieux vendre, nos ménagères s'attachent à obtenir la couleur en question. Pour cela, elles laissent vieillir la crème, au risque de passer deux ou trois heures ensuite à la battre ; ou bien lorsqu'elles ont affaire à de la crème fraîche, elles la colorent avec un peu de jus de carottes. Les connaisseurs seuls ne rebutent pas le beurre blanc.

L'important dans la préparation du beurre, c'est de bien le laver au sortir de la baratte et jusqu'à ce que l'eau de lavage ne blanchisse plus. Il convient de n'y laisser de petit lait qui fermente vite et rend le beurre fort.

Ainsi pressé, le beurre se conserve bien, et lorsqu'en temps chaud il devient utile de prolonger sa conservation et de le maintenir frais, il suffit de le placer dans une assiette creuse, avec de l'eau froide, de recouvrir cette première assiette d'une seconde et de verser de l'eau en dessus pour empêcher l'air de passer à leur point de réunion. Chaque jour vous changerez cette eau, sans découvrir le beurre, et vous n'aurez qu'à vous en féliciter.

Si vous voulez garder le beurre des semaines et des mois durant, vous le salerez avec du sel blanc très-fin, ou bien vous le fondrez pour les besoins de la cuisine.

Un dernier mot sur la préparation du beurre :—si les uns ne prennent que la crème et la battent, d'autres, prennent le lait refroidi et le battent sans lever la crème. Ce dernier moyen me paraît tout aussi bon que le premier, mais à la condition d'employer le bas-beurre qui reste dans la baratte en grande quantité. Les uns le recherchent, et avec raison ; les autres le rebutent, et ont tort ; mais enfin il faut tenir compte des goûts et des usages des populations au milieu desquelles on se trouve.

P. JOIGNEAUX.

La misère chez les colons

Depuis l'apparition de notre circulaire intitulée : *Secours aux colons du Saguenay*, des amis dévoués de la cause agricole et en particulier de la cause de la colonisation nous ont adressé de nombreuses lettres sur l'état des nouveaux défrichements dans différentes parties de la Province. La position et l'honorabilité des signataires de ces lettres nous donnent la certitude que les faits relatés sont parfaitement exacts et dignes de fixer l'attention de tous les vrais patriotes.

On nous fait connaître que le Saguenay n'est pas la seule localité qui ait été éprouvée par la gelée ; on nous assure même que certains endroits l'ont été plus généralement et plus complètement que le premier. On cite entre autres la colonie de la route Elgin à St. Pamphile et le nouvel établissement du Lac Témiscouata.

Un correspondant de St. Roch des Aulnais nous écrit les lignes suivantes : " Les colons de la route Elgin sont au moins aussi affligés que ceux du Saguenay. Ils descendent tous les jours dans les paroisses du bord du fleuve. Ils n'ont pas l'avantage, les pauvres gens, d'avoir des personnes qui fassent connaître leurs malheurs au public et demander pour eux des secours "

Un autre correspondant nous parle plus spécialement du Lac Témiscouata. Là, la gelée a été générale et très-hâtive ; Peu de grains ont été récoltés en bonne condition ; dans certains endroits mêmes, le pauvre colon n'a obtenu pour prix de ses sueurs qu'un peu de paille et de balle, cependant on oublie ce travailleur infatigable pour ne parler que de localités qui certainement ne le méritent pas autant.

Encore une fois, la position et l'honorabilité de nos correspondants nous permettent de reposer en eux toute confiance ; mais il nous est bien permis de leur faire une question : Pourquoi ces faits ne sont-ils pas venus plus tôt à notre connaissance ? pourquoi le public n'en a-t-il pas été averti. On a laissé souffrir une population intéressante et active ; pas une seule voix ne s'est élevée pour appeler l'attention sur les misères qu'elle a endurées. Pendant six longs mois, de courageux colons ont souffert horriblement, et il ne s'est pas trouvé une seule personne assez généreuse pour dire un mot en leur faveur.

Ce printemps, nous avons été étonné de la recrudescence de l'émigration, nous avons vu une population forte et active abandonner ses foyers pour aller se lancer dans le gouffre de l'Union Américaine, et nous nous sommes demandé quelle pouvait être la cause de cette fièvre inusitée. Aujourd'hui notre étonnement disparaît, et nous en touchons du doigt la cause principale. Le colon découragé, ne voyant devant lui que misère et malheurs, s'est décidé, bien à regret sans doute, à abandonner le coin de terre qu'il avait fertilisé de ses sueurs, pour aller chercher ailleurs le morceau de pain qui lui était refusé dans sa patrie.

Où est donc notre esprit public, notre générosité de canadien et de catholique ? Des frères souffrent horriblement et le pays tout entier ne l'a pas su. Honte ! oui mille fois honte aux gens influents, aux personnes capables de tenir une plume et qui ne l'ont pas mise au service de ces misères ! Un mot, un seul aurait suffi pour faire ouvrir les yeux et on n'a pas voulu le prononcer ce mot. Pour des bagatelles, pour des maieseries, des querelles d'allemands, on bourre les journaux de phrases creuses et d'idées impossibles ; mais pour des sujets d'utilité générale, quand il s'agit du succès de notre colonisation, on n'a pas la force de consacrer une petite demi-heure à la rédaction d'une correspondance de quelques lignes.

Quelques correspondants nous ont reproché d'avoir négligé les colons du Lac Témiscouata et de la route Elgin ; ce reproche est injuste pour ne dire rien de plus. Si l'on connaissait avec quelle bienveillance nous aurions accueilli les communications que l'on nous aurait adressées sur ce sujet, on n'aurait jamais osé nous faire ce reproche. La politique ne nous préoccupe aucunement ; ce que nous voulons avant tout c'est le progrès de l'agriculture et de la colonisation, nous portons un égal intérêt à toutes les localités, et chaque établissement peut être certain de trouver dans la *Gazette des Campagnes* une amie dévouée et désireuse de le voir réussir.

Mais à ceux qui ont bien voulu nous faire des reproches, nous demanderons simplement. Pourquoi êtes-vous demeurés spectateurs muets des misères que vous déplorez. Nos colonnes vous étaient ouvertes, pourquoi n'en avez-vous pas usé ? Vous auriez rendu un grand service à une intéressante population et vous auriez éveillé l'attention publique. S'il y a eu faute, c'est vous et vous seul qui devez en être blâmés.

Colonisation--Emigration

Suite.

60. Il faut planter chaque arbre dans une fosse de 12 à 18 pouces de profondeur sur la longueur qu'il faut pour en étendre toutes les racines sur une surface meuble, préparée avec soin pour les recevoir.

Cette surface à la base de la fosse, doit se composer de terre ou bonne terre, légère cependant, autant que possible. Il faut éviter le fumier vert, parce qu'il contient trop de matières salines corrosives. On place sur la surface de la fosse les racines avec soin, en les écartant et en leur donnant cours de manière à ce qu'elles soient dans leur position respective naturelle. On jette dessus peu à peu du terreau bien égrené qu'on secoue légèrement pour le faire écouler et remplir les vides entre elles. On remplit ainsi le reste de la fosse avec la terre prise au fond, ou avec toute autre, si cette terre n'est pas d'une bonne qualité. Or, la terre glaise, étant d'une nature froide et peu nutritive, ne convient pas aux racines, ni celle qui, surchargée de silex, est trop sablonneuse et maigre. On foule simultanément et après cette opération, avec le pied, cette terre autour de l'arbre, afin de la mettre en contact immédiat avec les racines et de lui donner plus d'aplomb. Tout ceci doit se faire sans froisser les racines ni l'écorce de l'arbre au moindre degré.

Beaucoup d'arbres souffrent, après la plantation, de l'humidité qui provient de l'eau pluviale qui s'accumule et séjourne trop longtemps dans une dépression de la terre qui se fait à leurs pieds. Or, l'eau stagnante et putride, outre qu'elle est malsaine et contraire à la vie animale, surtout lorsqu'elle est recouverte de verdure, est injurieuse aux racines des arbres en végétation, à la plupart des arbres forestiers, mais surtout aux arbres fruitiers. L'absorption qui s'en fait au printemps, est trop abondante. Dans ce cas, la sève, trop aqueuse, ne contient pas assez de substances nutritives pour le besoin des arbres pendant la végétation. Pour prévenir ce mal et les effets qui s'ensuivent, il faut, en recouvrant les racines avec une terre légère, foulée au pied après la transplantation comme susdit, y former une espèce de monticule ou mamelon, de la hauteur de 15 à 20 pouces, immédiatement à l'entour de l'arbre. En lui faisant une surface un peu inclinée en s'éloignant de l'arbre, ce mamelon servira à faire écouler l'eau au-delà, et à mieux assujettir l'arbre à sa place après le tassement du sol. Il faut, pour entretenir la végétation vigoureuse et saine, assez d'humidité; mais il faut protéger les arbres contre l'excès. Trop d'eau et trop de fraîcheur leur sont généralement nuisibles. La connaissance des conditions et proportions à garder à cet égard s'acquiert par l'observation et l'expérience.

70. Pour empêcher que l'agitation de l'arbre par le vent ne l'ébranle et n'en dérange les racines, il faut fouler un peu au pied la terre qui les recouvre, comme nous venons de le dire, et y mettre quelques pierres un peu pesantes, à la distance de quelques pouces de l'arbre auquel il sera bon de donner en même temps un tuteur, c'est-à-dire, de planter un gros bâton pour le soutenir inébranlablement à sa place, et de l'y attacher pour cette fin, avec un lien de foin ou de paille. Il faut planter ce bâton avant de recouvrir les racines de l'arbre, afin de ne pas les blesser, comme il y aurait danger de le faire, en le calant au milieu d'elles, après les avoir recouvertes de terre.

80. Pour faire une forêt artificielle, les jeunes arbres doivent être plantés six à dix pieds de distance, et être toujours hors du contact des animaux domestiques, parce qu'ils pourraient en manger les bourgeons, les ébranler en ce faisant, et en causer la mort, ou au moins un affaiblissement considérable qui en retarderait l'accroissement.

90. Il est à remarquer que les arbres les plus durs de leur nature sont les plus difficiles à faire prendre racine, et demandent, par conséquent, le plus de soin dans l'arrachement, dans le transport, et dans la transplantation, tels que l'érablé à sucre, le hêtre, le merisier, etc. Le frêne, l'orme, le tilleul ou le bois-blanc, le plane ou la plaine, prennent plus facilement racine et croissent plus rapidement. Puis, ces arbres, à feuilles touffues et à fleurs généralement rosacées, sont très-agréables à la vue. Leur feuillage et l'ombre qu'ils donnent pendant les jours de soleil en été, sont délicieux. Ils pourraient être, d'ailleurs, d'une grande utilité aux animaux domestiques, en leur donnant un abri frais et agréable pendant les chaleurs excessives des jours d'été. Combien d'entre eux souffrent excessivement, et même périssent de l'effet de l'action des rayons ardents du soleil pendant les jours chauds de l'été. Sans cet abri sanitaire et d'une facile pratique, les animaux domestiques sont sujets à des coups de soleil, aux maladies de sang et à celle communément appelée "le charbon," et à mille autres encore. Eh bien, l'abri que donneraient ces arbres, exempterait les animaux de ces effroyables maladies, et leurs imprévoyants propriétaires de la perte de grande valeur, souvent même de la vie.

Le hêtre paraît être, pour ces fins, préféré généralement aux autres arbres, parce que, paraît-il, il n'a jamais été frappé du tonnerre. Le fait en a souvent été observé en Europe et en Afrique. En plantant le hêtre un peu dru dans une ligne prolongée, il pourrait préserver les animaux qui pâturent dans le voisinage de la maladie et de la foudre. Et, outre ces avantages pourtant réalisables, le hêtre nous offrirait l'agrément de sa fleur et la suavité de son fruit. Qui ne connaît la faine, espèce d'amande qui faisait les délices de la frugale table de nos ancêtres, et la nourriture des écureuils en hiver ? Son feuillage touffu procurerait, comme celui des autres arbres un ombrage frais et agréable que les animaux domestiques recherchaient également pendant les grandes chaleurs de l'été. On pourrait en dire autant des abeilles qui, en butinant, s'arrêteraient volontiers à la fleur du hêtre. Pour ceux qui se livreraient un peu à l'apiculture, ce fait ne saurait être inapprécié. Avec peu de soin intelligent, l'agrément de cultiver des abeilles peut devenir profitable. Je connais particulièrement un vénérable octogénaire, N. P., qui, en s'amusant, cultivait des abeilles qui avait l'air à le considérer comme leur protecteur et ami. Pendant 25 à 30 ans, il s'est donné ce plaisir, en vendant du miel pour la somme de £15 à £20, par an, qu'il employait à faire des achats de livres de science, d'histoire. C'est un bel exemple à suivre.

Ces arbres pourraient être plantés, de distance en distance, le long des clôtures et autour des bâtiments domestiques accessibles aux animaux.

Mais, pour conserver ces arbres sains et longtemps, il faut les protéger contre le mal provenant du contact immédiat des animaux domestiques, en les entourant de caisse à jour de quatre à cinq pieds de haut, ou bien de quelques pieux solidement plantés à quelques pieds de chaque arbre, et à quelques pouces de distance entre eux. Ces caisses pourraient être faites de manière à ce que chacune entourerait un arbre à quelques pieds de distance.

Le temps le plus propice pour arracher les arbres pour la transplantation est celui où la première sève du printemps commence à monter, ce qui se manifeste par un petit gonflement des bourgeons qu'on aperçoit aisément. Il faut veiller le jour où ce premier degré de la végétation se signale, et ne pas oublier que, par une température un peu chaude, une seule journée de plus fait une grande différence, et que, en attendant un peu plus tard pour faire une transplantation, les arbres ou ne prennent pas racine, ou le font si faiblement, qu'ils n'y survivent que très difficilement. Ce développement de la végétation, à l'aide d'une température élevée, se fait rapidement, et on ne doit pas lui permettre de s'étendre à un degré considérable avant d'arracher les arbres dont on a besoin, et, les ayant arrachés, il ne faut pas tarder à les transplanter, afin de ne laisser sécher ni les bourgeons, ni les racines, parce que, sans ces précautions préliminaires délicates, il sera trop tôt ou trop tard pour faire avec succès ces opérations suc-

cessives. C'est pour n'avoir pas observé ces règles de rigueur que tant de transplantations sont faites inutilement.

(A continuer)

J. B. M.

Petite chronique

— Nous apprenons, par une annonce publiée par le Département des Travaux publics et de l'Agriculture de la Province de Québec, que les cultivateurs qui ont besoin de fermiers, de serviteurs, venant d'Europe, pourraient s'adresser aux agents d'immigration et de colonisation nommés à cette fin. Nous attirons l'attention de nos cultivateurs sur cette annonce qu'ils pourront lire dans les grands journaux.

— M. Hypolite Brosseau, de Saint Sébastien, est à construire les bâtiments nécessaires pour une fromagerie dans cette paroisse. Elle doit être ouverte au mois de mai prochain. Elle doit employer le lait de 300 vaches, cette année.

Abonnement à la "Gazette des Campagnes"

Nous offrons nos remerciements à MM. les abonnés qui se sont empressés de nous faire tenir le prix de leur abonnement, et dont voici les noms :

Monseigneur A. E. Taschereau, Archevêque de Québec	\$1.00
Révd. Père Point, S. J., Québec	1.00
Révd. J. C. Clontier, Cacouna	1.00
Révd. F. Jeannotte, Ste. Mélanie	2.00
Révd. Ls. Desjardins, Ste. Cécile du Bic	1.00
Révd. O. Paradis, Ste. Anne de la Pocatière	1.00
Révd. Félix Dumontier, Portneuf	1.00
Révd. Ock. Frenette (2 abonnements) l'Islet	2.00
Révd. J. R. Desjardins, St. Côme de Kenebec	1.00
Révd. H. Dubé, Ste. Anne de la Pocatière	40
Révd. frère Chrysostôme, l'Islet	40
Le Collège de l'Assomption	2.00
Dme. Vve. G. Bernier, Ste. Anne de la Pocatière	1.00
F. X. Buteau, St. Christophe	1.00
Alexandre Dionne, Ste. Anne de la Pocatière	1.00
Clovis Dionne, St. Philippe de Néri	50
Joseph Dionne, St. Denis	1.00
Jos. Deslauriers, Rivière-du-Loup	1.00
Gustache Dumas, Grande Anse, N. B.	1.00
André E. Gauvreau, Rimouski	1.00
Dr. D. L. LaRose, Ste. Julie de Somerset	1.00
Dr. F. H. LaRue, Québec	1.00
F. X. Marchand, St. Jean d'Iberville	1.00
Pierre Maillet, St. Louis, N. B.	1.00
J. N. Pelletier, St. Pierre de Montmagny	1.00
J. B. Pouliot, N. P., Rivière-du-Loup	1.00
Jos. L. Richard, St. Louis, N. B.	1.00
J. B. Roy, St. François de Montmagny	1.00
Ismaël Simard, LaBarre	1.00
Ths. Vallée, Méthot's Mill	1.00
Cléophas Voisine, LaBarre	1.00

Montant en faveur des colons \$2.58. Total.....\$32.30

ACTE DE LA FAILLITE DE 1869

Dans l'affaire de

JOSEPH DIONNE de St. Denis, et PIERRE DESSAINT, de St. Louis de Kamouraska, faisant commerce en société à St. Denis, dans le District de Kamouraska sous la raison sociale de "DIONNE et DESSAINT" Faillit.

JE soussigné JOSEPH HAMEL de Québec a été nommé syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de filer leurs réclamations entre mes mains à mon Bureau à Québec d'ici à un mois. Québec, 19 avril 1872.

JOSEPH HAMEL,
Syndic.

A VENDRE

4000 à 5000 Pommiers, Pruniers, Cerisiers Poiriers et arbres d'ornements

Les pommiers sont des espèces suivantes : Baldwin, S. Laurent, Greening, King of Tompkins, Grise, Fameuse, Reine du Canada, Espion du Nord, Vingt-onces, Rougette dorée. Les Saules pleureurs sont recommandés pour leur beauté. Ils sont particulièrement adaptés pour planter sur les tombes.

Prix des Pommiers	1s. 3d.	pièce.
" " Poiriers	2s.	"
" " Pruniers	3s.	"
" " Cerisiers	3s.	"
" " Chênes Blancs	2s. 6d. à 7s. 6d.	"
" " Saules Pleureurs	5s. à 6s. 3d.	"
" " Peupliers argentés	1s. 6d.	"
" " Boules de Neige	1s. 3d.	"
" " Weijelia Roosa	2s. 6d.	"
" " Rosiers assortis	1s. 3d. à 2s. 6d.	"

Toute commande adressée au Soussigné d'ici au 10 de Mai sera remplie avec attention.

Les arbres seront livrables le 15 au 20 de Mai au dépôt de St. Roch des Aulnaies, et seront payables alors.

AUGUSTE DUPUIS,
St. Roch, Village des Aulnaies.
l'Pr. de Québec.

TERRE A VENDRE

Le soussigné nous prie d'annoncer qu'il vendra une magnifique terre, avec bâtisses, animaux, instruments d'agriculture, etc.

Elle est située au Détour du Lac Témiscouata, sur un site le plus pittoresque, au bord même du lac. Cette propriété peut à juste titre être appelée une *ferme-modèle*. Ceux qui auraient intention de devenir propriétaires d'une exploitation agricole qui ne la cède en rien, en fait d'amélioration, ne devraient pas retarder à s'adresser *directement* au soussigné pour connaître les conditions de vente.

EDMOND TÉTU,
Détour du Lac Témiscouata

ASSUREZ-VOUS

LA "CITOYENNE" DE MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la vie, contre les accidents et contre le feu, etc., etc.

Président, Sir Hugh Allan; Gérant, Ed. Stark, écr.

Jos. G. PELLETIER, N. P.

4 avril 1872.

Agent à Kamouraska

CHAMBRE PROVINCIALE DES NOTAIRES

AVIS est, par les présentes, donné que mercredi, le premier mai prochain, à 11 heures A. M., il y aura à Québec, dans une des salles de l'Université Laval, une assemblée des membres de la Chambre Provinciale des Notaires, et qu'alors Philippe Beaulieu, de Kamouraska, clerc-notaire, se présentera devant la dite Chambre pour être admis à la pratique du Notariat.

Québec 5 avril 1872.

J. B. DELAGE,
S. C. P. No. 2

APPRENTIS DEMANDÉS

DEUX jeunes gens de 16 à 17 ans, trouveraient de l'emploi comme *apprentis typographes*, en s'adressant au soussigné Editeur-Propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière.—FIRMIN H. PROULX.